

**Génération pour l'égalité :
s'inscrire dans un
établissement d'enseignement
supérieur au Nunavut
Octobre 2025**




Native Women's
Association of Canada

L'Association des
femmes autochtones
du Canada



Generation
4 Equality





Avertissement : Ce guide a pour but de fournir des conseils généraux aux jeunes autochtones qui souhaitent poursuivre des études postsecondaires au Canada. Il incombe à chacun de faire preuve de discernement lors de la préparation, de la candidature et de la poursuite de ses études postsecondaires.

L'Association des femmes autochtones du Canada (AFAC) est une organisation autochtone nationale qui représente la voix politique des femmes autochtones dans toute leur diversité au Canada. L'AFAC défend les intérêts des Premières Nations – qu'elles vivent dans les réserves ou hors réserve, qu'elles aient ou non le statut d'Indienne, qu'elles soient privées de leurs droits – ainsi que des Métis et des Inuits à travers tout le Canada, et travaille en collaboration avec eux. En tant que regroupement d'organisations de femmes autochtones de tout le Canada, l'ANFC œuvre à améliorer, promouvoir et favoriser le bien-être social, économique, culturel et politique des femmes autochtones, dans toute leur diversité, au sein de leurs communautés respectives.

Génération pour l'égalité

La plateforme « Génération pour l'égalité » (G4E) de l'AFAC est un espace destiné aux jeunes Autochtones où ils peuvent s'informer, poser des questions et entrer en contact avec d'autres personnes qui œuvrent en faveur de l'égalité des genres et de la diversité de genre. La plateforme G4E incarne un mouvement mené par les jeunes Autochtones qui leur offre un espace essentiel pour s'engager sur les questions qui les touchent le plus. La plateforme G4E inclut et met en avant les voix et les expériences des jeunes autochtones de tous genres et de toutes expressions de genre qui défendent l'égalité des sexes et la diversité de genre.

Grâce à un financement de Women and Gender Equality (WAGE), l'AFAC a pu examiner les obstacles à l'accès à l'enseignement postsecondaire et à l'emploi. En réponse, l'AFAC a élaboré ce document complémentaire, destiné à accompagner la « Trousse d'information Génération pour l'égalité : Postuler à l'enseignement postsecondaire », afin de fournir des informations spécifiques aux jeunes autochtones du Manitoba.



Collège de l'Arctique du Nunavut

Fondé en 1995, le Nunavut Arctic College est le seul établissement d'enseignement supérieur du territoire ; il propose aux étudiants des programmes menant à un diplôme universitaire, à un diplôme d'études supérieures et à un certificat. Le collège propose également des programmes d'apprentissage, de formation professionnelle et d'éducation de base pour adultes (Maclean, 2025). Ces programmes se répartissent en sept catégories :

- Santé et bien-être
- Affaires
- Arts
- Éducation
- Culture inuite
- Métiers et technologie
- Droit

Répartie sur l'ensemble du territoire, l'école compte cinq campus et 25 centres d'apprentissage communautaires. Parmi ceux-ci figurent les campus de Rankin Inlet, Cambridge Bay et Iqaluit (Nunavut Arctic College, s.d.).



Services aux étudiants

Le Nunavut Arctic College propose toute une gamme de services destinés à accompagner les étudiants tout au long de leur parcours éducatif. Cela comprend notamment l'accès à des services d'orientation étudiante, à des conseillers en développement de carrière, à des accompagnateurs de réussite scolaire, à des services de tutorat, à des aides à la garde d'enfants et à des services financiers (Nunavut Arctic College, s.d.).

Admissions

Au Nunavut Arctic College, le diplôme d'études secondaires constitue la condition minimale d'admission pour tous les programmes menant à un certificat, un diplôme ou un grade universitaire. Toutefois, certains programmes peuvent exiger la réussite de cours spécifiques du secondaire avec une moyenne minimale. Lors de leur candidature, les étudiants doivent fournir les documents suivants :

1. Le formulaire de candidature
2. Relevé de notes officiel du secondaire ou de l'enseignement supérieur ou test d'évaluation des acquis
3. Lettre de motivation
4. Trois lettres de recommandation
5. Formulaire de demande d'aide au logement (si vous devez fréquenter l'établissement loin de chez vous) (Nunavut Arctic College, s.d.).

Coordonnées

Kivalliq Campus

PO Box 876
Rankin Inlet, NU X0C 0G0
(867) 645-4170

Kitikmeot Campus

PO Box 54
Cambridge Bay, NU X0B 0C0
(867) 983-4533

Nunatta Campus

502 Niaqunngusiarialaq Rd, Iqaluit,
NU X0A 2H0
(867) 979-7200



Nunavut Sivuniksavut

Fondé en 1985, Nunavut Sivuniksavut (NS) propose une formation complète aux étudiants inuits au cœur d'Ottawa. Le programme est affilié à l'Algonquin College (depuis 1989) et à l'Université Carleton (depuis 2003), ce qui permet à NS d'être accrédité tout en conservant son indépendance dans la mise en œuvre de ses programmes. Chaque année, NS accueille 60 étudiants dans ses programmes de certificat de 1re et 2e année (Nunavut Sivuniksavut, 2025). Chaque année du programme de certificat propose plusieurs cours différents aux étudiants, notamment :

Première année	Deuxième année
<ul style="list-style-type: none">• Revendications territoriales• Histoire des Inuits• Relations entre les Inuits et le gouvernement• Inuktut• Anglais• Études culturelles• Enjeux contemporains des Inuits	<ul style="list-style-type: none">• Études circumpolaires• Développement communautaire• Méthodes de recherche• Mise en œuvre des revendications territoriales• Sciences politiques*• Administration publique dans les régions nordiques*

** Les cours sont dispensés au niveau universitaire*

Pour étudier à NS, les étudiants doivent remplir certaines conditions d'admission :

- Être âgé d'au moins 17 ans au moment de la rentrée
- Avoir terminé ses études secondaires ou être titulaire d'un diplôme équivalent
- Pour les candidats à la deuxième année, avoir déjà suivi le programme de première année

Coordonnées

Nunavut Sivuniksavut
450 Rideau St, Suite 201
Ottawa, ON K1N 5Z4

(613) 244-4942
info@nsstaff.ca



Aide financière

Une partie de la préparation aux études supérieures consiste à comprendre les coûts liés à la poursuite de ces études. Les étudiants doivent avoir une idée précise des frais de scolarité, du matériel scolaire, des frais de subsistance, des dépenses alimentaires et des autres coûts auxquels ils pourraient devoir faire face au cours de l'année universitaire. Afin d'alléger le poids financier lié à la poursuite d'études supérieures, les étudiants peuvent prétendre à une combinaison de prêts et de bourses destinés à couvrir leurs frais d'études. L'aide financière se présente généralement sous deux formes :

Subventions Une somme d'argent reçue dans un but précis, par exemple pour financer vos études, et qui n'a pas à être remboursée.

Prêts L'argent emprunté pour financer vos études doit être remboursé avec intérêts (Banque TD, s.d.).

Le gouvernement du Nunavut dispose de deux volets de financement destinés à l'aide aux étudiants : l'Aide financière aux étudiants du Nunavut (FANS) et le Programme de soutien à la formation et à l'apprentissage des adultes (ALTS). Ces programmes d'aide financière jouent un rôle essentiel dans la réussite des étudiants.

Aide financière aux étudiants du Nunavut (FANS)

Le programme FANS a été conçu par le gouvernement du Nunavut afin de garantir que les difficultés financières ne constituent pas un obstacle à l'accès à l'enseignement supérieur. Ce programme vise à couvrir une partie des frais liés aux études postsecondaires (ministère de l'Éducation, s.d.). En conséquence, le programme FANS devrait être le premier point de contact pour les étudiants du Nunavut qui souhaitent poursuivre des études postsecondaires, car il peut les orienter vers les sources de financement appropriées. Pour pouvoir bénéficier des prestations du programme FANS, les étudiants doivent remplir les critères d'admissibilité suivants :

- Être citoyen canadien ou résident permanent.
- Être résident du Nunavut (avoir résidé au Nunavut pendant 12 mois consécutifs avant la date d'acceptation).
- Avoir été admis dans un programme d'études désigné au sein d'un établissement d'enseignement postsecondaire agréé, en tant qu'étudiant à temps plein ou à temps partiel.
- Le programme que vous suivez mène à l'obtention d'un diplôme, d'un certificat ou d'un titre universitaire.
- Vous ne bénéficiez pas d'une aide financière aux études provenant d'un autre programme provincial, territorial ou fédéral.
- Vous n'avez aucune dette en cours envers le gouvernement du Nunavut.

Grâce au programme FANS, les étudiants ont accès à plusieurs possibilités de bourses et de prêts, notamment :

Subvention de base

- Couvre une partie des frais de scolarité, des manuels scolaires et des frais annexes, et comprend un billet d'avion aller-retour pour les étudiants et les personnes à leur charge afin qu'ils puissent se rendre de leur lieu de résidence à leur établissement scolaire.
- Offre jusqu'à 9 885 \$ par année universitaire.

Subvention complémentaire

- Allocation mensuelle destinée à couvrir les frais de la vie courante.
- Le montant de l'aide commence à 1 032 \$ par mois et augmente en fonction du nombre de personnes à charge.
- 70 % de l'allocation sont versés le 1er de chaque mois, les 30 % restants étant versés le 15 de chaque mois.

Allocation de complément de loyer

- Allocation mensuelle destinée à aider les étudiants vivant loin de chez eux à faire face à leurs frais de loyer.
- Le montant de cette aide varie en fonction du lieu de résidence et du nombre de personnes à charge.

Allocation d'invalidité

- Ce programme vient en aide aux étudiants atteints d'un handicap permanent qui doivent faire face à des frais exceptionnels liés à leurs études supérieures.
- Les étudiants doivent fournir au programme FANS une évaluation médicale ou une évaluation des capacités d'apprentissage réalisée par un professionnel de santé agréé.
- Les étudiants éligibles peuvent recevoir jusqu'à 8 000 \$ pour l'achat de matériel et les services liés à leurs études.

Bourse d'études à temps partiel

- Destinée à aider les étudiants à temps partiel à financer leurs frais de scolarité, leurs manuels scolaires et leurs frais annexes.
- Les étudiants à temps partiel peuvent recevoir jusqu'à 4 943 \$ par année universitaire.

Prêt adapté aux besoins

- Cette aide est accessible aux étudiants qui justifient d'un besoin financier supplémentaire.
- Les étudiants peuvent percevoir jusqu'à 165 dollars par semaine pendant la durée de leurs études.

Remboursement des frais de formation

- Pour le remboursement des cours en ligne prépayés et suivis avec succès dans une université ou un établissement technique canadien agréé.
- Couvre les frais de scolarité, les frais administratifs, les frais de port et le coût des manuels pour les cours suivis dans le cadre de l'enseignement à distance.
- Les étudiants peuvent recevoir jusqu'à 1 000 \$ par cours, dans la limite de 10 000 \$ sur l'ensemble de leur parcours.

Bourse d'études

- Attribuées aux étudiants en fonction de leurs résultats scolaires, les bourses comprennent :
- Bourse de fin de lycée (500 \$)
- Bourse de premier cycle (750 \$) Bourse de master (1 000 \$)
- Bourse de doctorat (1 500 \$)

Postuler auprès de FANS

Le formulaire de demande FANS est disponible en ligne ; les étudiants peuvent ensuite le remplir sur papier ou en ligne. Une fois la demande FANS remplie, les étudiants doivent envoyer le formulaire par e-mail à FANS@gov.nu.ca (pour les Inuits du Nunavut inscrits au titre de l'Accord du Nunavut) ou à FANSLoans@gov.nu.ca (pour les étudiants non inscrits au titre de l'Accord du Nunavut). Pour vous assurer de recevoir les fonds sans délai :

- Faites votre demande dès que vous décidez de poursuivre vos études, même si vous n'avez pas encore reçu de lettre d'acceptation.
- Remplissez votre demande dans son intégralité (ou autant que possible)
- Signez et datez l'accord de cession et la déclaration figurant dans le formulaire de demande FANS (ministère de l'Éducation, 2024).

Les candidats au programme FANS doivent également joindre à leur dossier de candidature une copie de leur relevé de notes de l'année scolaire précédente ou une attestation d'admission à un programme. Il se peut que les étudiants soient amenés à fournir ces documents au programme FANS après avoir déposé leur candidature initiale. De plus, le programme FANS exige que les étudiants fournissent les informations suivantes :

- Adresse permanente au Nunavut
- Numéro d'assurance sociale
- Numéro de carte de santé
- Date de naissance
- Informations sur les prêts antérieurs
- Informations concernant le conjoint et les personnes à charge (le cas échéant)
- Informations sur le programme/l'établissement
- Coordonnées bancaires

Les étudiants doivent également prendre note des dates limites de dépôt des demandes FANS, car le non-respect de ces délais pourrait entraîner une réduction, voire la suppression, de l'aide financière.

Dates limites pour les candidatures au programme FANS	
Date de début du programme	Date limite
Automne (du 15 août au 1er octobre)	Julliet 15
L'hiver (à partir de janvier)	Novembre 5
Printemps/été (du 15 avril au 31 mai)	Mars 1
Toutes les autres heures de départ	6 semaines avant la date de début.

Coordonnées

Email: fans@gov.nu.ca

Téléphone: 1-877-860-0680 et demandez à parler à un responsable de FANS

Adult Learning and Training Supports (ALTS)

Le programme ALTS aide les particuliers à suivre des formations ou des cours de perfectionnement. En règle générale, le programme ALTS finance des formations d'une durée maximale d'un an. L'objectif du programme est d'aider les particuliers à trouver et à conserver un emploi grâce au développement de leurs compétences (ministère de l'Éducation, s.d.). Par conséquent, l'ALTS finance deux types de formation :

- Formation débouchant directement sur un emploi à l'issue de la formation
- Formation à l'insertion professionnelle ou perfectionnement professionnel.

Tout comme pour le programme FANS, plusieurs conditions d'éligibilité doivent être remplies avant de pouvoir intégrer le programme. Les critères d'éligibilité pour l'ALTS sont les suivants :

- Être citoyen canadien ou résident permanent
- Être résident du Nunavut
- Avoir besoin d'une formation professionnelle pour être compétitif sur le marché du travail
- Être âgé d'au moins 16 ans
- Le programme d'études ou de formation ne doit pas être de niveau postsecondaire ni admissible au programme FANS
- Le programme doit être à temps plein (au moins 30 heures par semaine)

Bourses et distinctions

Par l'intermédiaire du ministère de l'Éducation, les étudiants peuvent accéder à un large éventail de bourses qui leur sont proposées au Nunavut. Toutefois, ils devraient envisager de consulter des ressources telles que scholarshipscanada.com pour identifier les possibilités de bourses qui s'offrent à eux.



Bibliographie

Department of Education. (n.d.). "Adult learning and training supports (ALTS)." Government of Nunavut: <https://www.gov.nu.ca/en/education-and-schools/adult-learning-and-training-supports-alt>s

Department of Education. (n.d.). "Education and Schools – Student Funding." Government of Nunavut: <https://www.gov.nu.ca/en/education-and-schools/student-funding>

Department of Education. (2024). "FANS Student Handbook – Financial Assistance for Nunavut Students." Government of Nunavut: https://www.gov.nu.ca/sites/default/files/publications/2024-08/FANS_HANDBOOK_ENG_4.pdf

Department of Education. (n.d.). "Financial Assistance for Nunavut Students (FANS)." Government of Nunavut: <https://www.gov.nu.ca/en/education-and-schools/financial-assistance-nunavut-students-fans>

Macleans. (2025). "Nunavut Arctic College." Macleans: <https://macleans.ca/education/school-profiles/nunavut-arctic-college/>

Nunavut Arctic College. (n.d.). "Our Programs." Nunavut Arctic College: <https://www.arcticcollege.com/programs>

Nunavut Arctic College. (n.d.). "Locations." Nunavut Arctic College: <https://www.arcticcollege.com/locations>

Nunavut Arctic College. (n.d.). "Students." Nunavut Arctic College: <https://www.arcticcollege.com/learners>

Nunavut Arctic College. (n.d.). "Preparing your Application." Nunavut Arctic College: <https://static1.squarespace.com/static/5b1954d75cfd798b94327249/t/67f7c9bfd6c90b00335cdcc4/1744292287696/Updated%2BApplication%2BForm.pdf>

Nunavut Sivuniksavut. (2025). "Nunavut Sivuniksavut – Strategic Plan 2024-2027." NS: <https://nunavutsivuniksavut.ca/sites/default/files/2025-01/ns-strategic-plan.pdf>

TD Bank. (n.d.). "Canada Government Student Loans & Grants." TD Bank: <https://www.td.com/ca/en/personal-banking/solutions/student-advice/government-student-loans-grants>